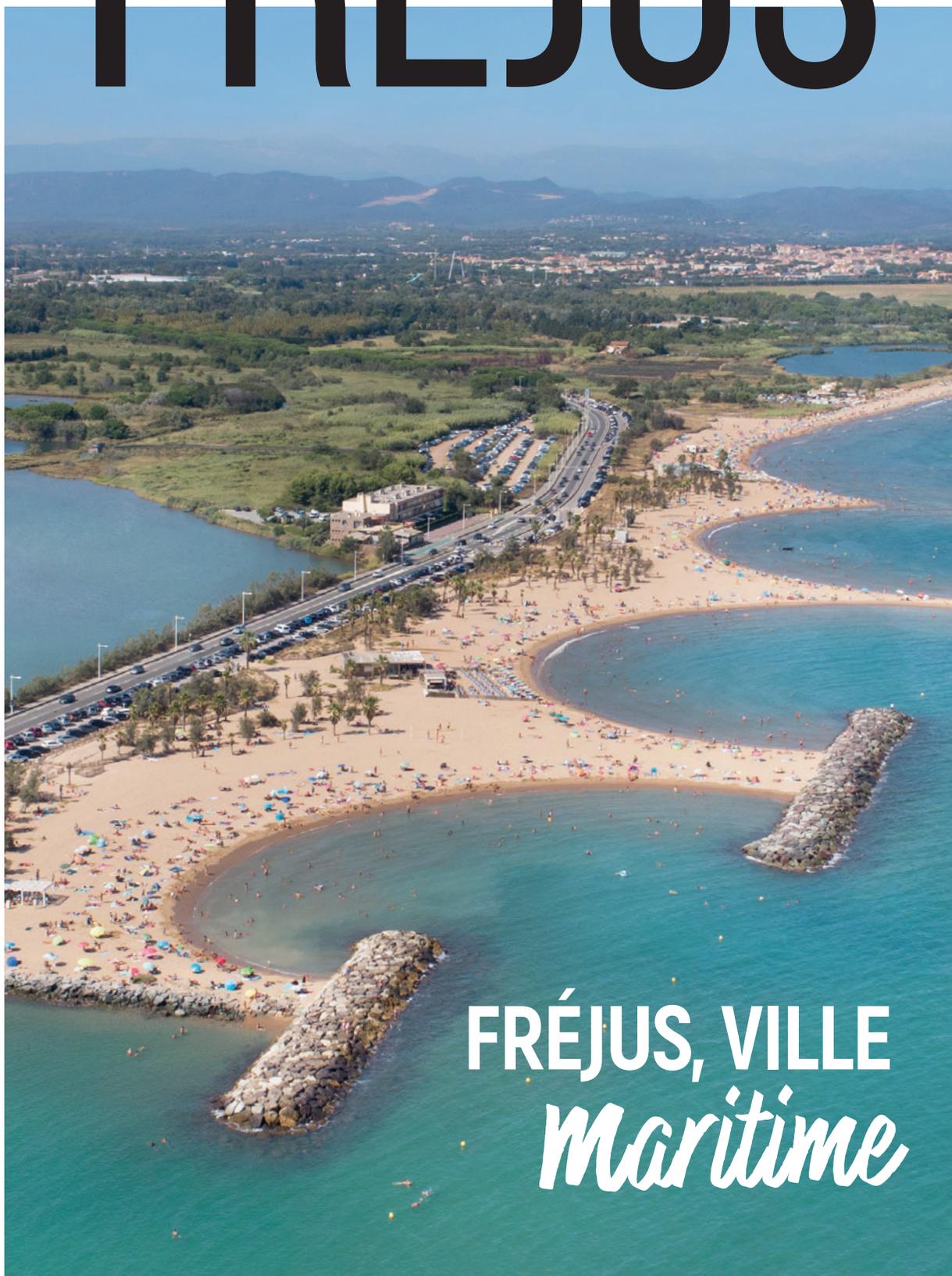


FRÉJUS



FRÉJUS, VILLE
Maritime

N°99

RETOUR EN IMAGES • ACTUALITÉS • PROXIMITÉ
CONSEIL MUNICIPAL • BRÈVES • ÉLECTIONS
TRAVAUX • DOSSIER : PÔLE MER ET LITTORAL
PATRIMOINE • ENFANCE • COMMERCES • AGENDA
ECAA • EXPRESSION

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

- Nouvelle exposition au Musée des Troupes de Marine
- Bravade 2024
- 100% Nature

5 - ACTUALITÉS

- Une fresque géante ravive l'histoire de Fréjus

6 - PROXIMITÉ

- Faire vivre la démocratie locale avec les réunions de quartier

8 - CONSEIL MUNICIPAL

- Retour sur le Conseil municipal du 28 mars

10 - BRÈVES

- VILL'9 de cœur : un projet solidaire
- Visites des malades
- La Fête des Voisins revient pour sa 25^e édition !
- 100 ans : ça se fête !

11 - ÉLECTIONS

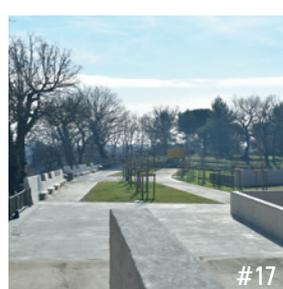
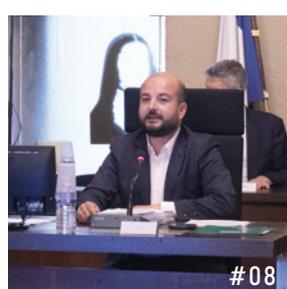
- Élections européennes 2024

12 - TRAVAUX

- Piste cyclable : la liaison centre-ville – Base nature achevée
- Réfections et aménagements dans tous les quartiers

13 - DOSSIER

- Création du Pôle Mer et Littoral
- Le sport nautique a le vent en poupe



17 - PATRIMOINE

- Un patrimoine retrouvé : la plate-forme romaine de Fréjus

18 - ENFANCE

- Nouveau Plan Éducatif de Territoire

19 - COMMERCES

- Découvrez vos nouveaux commerces

20 - AGENDA

- Programme du mois de mai

22 - ECAA

- L'aménagement de la Promenade des Bains
- Un budget 2024 ambitieux et équilibré
- Les agrumes de Fréjus font la fierté de l'agglomération
- Bourse Projets Jeunes

26 - EXPRESSION

- Tribunes d'expression des élus minoritaires
- Tribune de la majorité municipale
- Cérémonies patriotiques
- Naissances et mariages

Retrouvez toute l'actualité sur nos réseaux :

-  www.ville-frejus.fr
-  Ville de Fréjus
-  VilleDeFrejus
-  villedefrejus
-  Fréjus TV
-  @villedefrejus

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville : www.ville-frejus.fr
Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la Ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque Villa-Marie, Théâtre Le Forum, Office de Tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la Direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE - **Directrice de la communication :** Laurence RIBBE - **Rédaction :** Irène GEAY, Sophie JEANROY, Eve LENGRONNE, Magdalena MAUCHANT, Valentine MORAN - **Photos :** Direction de la Communication de la ville de Fréjus, ©L.Berenger Biotope - **Mise en page :** Adrien JUSTER - **Impression :** Caractere Imprimeur - **Prochain numéro :** juin 2024 - ISSN n°1630 - 8247 - *Fréjus, Le Magazine* est imprimé à 36 000 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.



“ Ville maritime dont le littoral peut faire rêver, Fréjus, parée d’atouts incontestables, invite à l’évasion toute l’année ”

METTONS LES VOILES SUR LA GRANDE BLEUE

« *En mai, fais ce qu’il te plaît* », nous dit le dicton. Un dicton populaire qui augure des jours heureux. Dessiner le Fréjus de demain, être mu par le désir de toujours embellir notre Ville pour le bien de tous, voilà ce qui me rend heureux et c’est ce que j’ai voulu transmettre, au travers du Bilan des 10 ans, qui vous été distribué récemment. En somme, une rétrospective qui permet d’envisager l’avenir sous les meilleurs auspices.

Et comme vous le savez, l’avenir se prépare. Par conséquent, j’ai voulu construire **un budget 2024 ambitieux**, voté lors du dernier Conseil municipal. En effet, **les dépenses d’équipement pour 2024 s’élèvent à plus de 34 M€** soit une augmentation de 26,89 % par rapport l’an dernier. Une belle prouesse au regard de la hausse du coût de l’énergie, des matières premières et des taux d’intérêts. En parallèle, les impôts des Fréjusiens n’augmenteront pas pour la 11^e année consécutive. Quant aux associations, pilier du lien social, elles bénéficieront de **près de 6 M€ de subventions**.

Ville maritime dont le littoral peut faire rêver, Fréjus, parée d’atouts incontestables, invite à l’évasion toute l’année. Pour des activités récréatives, des événements sportifs ou tout simplement du farniente, notre Cité vous tend les bras. Aussi, afin de valoriser cette position privilégiée sur la Méditerranée, protéger l’environnement marin et soutenir les acteurs de l’économie bleue, nous avons décidé de créer le **Pôle Mer et Littoral**.

Naturellement, le sport nautique a la part belle à Fréjus. La Ville accueillera l’**Engie Kite Tour** et le **Wing Tour Région Sud** du 31 mai au 2 juin. À cette occasion, le public pourra profiter de nombreuses animations sur la plage, tester du matériel nautique ou se promener tout simplement dans le village environnement.

Favoriser les mobilités douces est l’un des axes principaux de l’amélioration du cadre de vie. Ainsi, le maillage de la ville avec les pistes cyclables se poursuit. La **création d’une nouvelle voie pour les vélos rue des Campanettes** vient parfaire la liaison entre le centre-ville et la Base nature. Cette rue a également bénéficié d’un réaménagement complet avec réfection de la chaussée et des trottoirs.

Les Conseils de quartier du mois d’avril (centre-ville, Villeneuve et Caïs-Capitou) ont rencontré un franc succès. C’est toujours avec joie que je viens à la rencontre des habitants qui me font part de leurs attentes ou de leurs doléances. En tout état de cause, nous essayons toujours d’y répondre pour que chacun se sente bien dans son secteur.

Temps fort de la démocratie, les **élections européennes se tiendront le 9 juin prochain**. Mesurons la chance que nous avons de pouvoir voter. Aussi, j’invite celles et ceux qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales à le faire en ligne ou directement en mairie centrale. Vous pouvez également participer à la tenue des bureaux de vote. Retrouvez tous les détails page 9.

Sur cette note citoyenne, je vous souhaite un agréable mois de mai.

David Rachline
Maire de Fréjus

Vernissage au Musée des Troupes de Marine de la nouvelle exposition « Provence 1944... l'autre débarquement », à l'occasion des 80 ans du Débarquement.



La Bravade de Fréjus a tenu toutes ses promesses : nomination du Général, renouvellement du Vœu, danses provençales et feu de joie.



Fréjus 100% Nature
Les nombreuses animations ont rassemblé familles et amis dans le Cœur historique.

UNE FRESQUE GÉANTE ravive l'histoire de Fréjus

L'une des façades du hangar Caquot à la Base nature est le support de l'une des plus grandes fresques de France. Le peintre César Malfi réalise une œuvre riche de 2 000 ans d'histoire.

David Rachline s'est rendu au pied de la fresque géante de la Base nature. Le Maire de Fréjus, qui a suivi toutes les étapes de très près depuis la genèse du projet, a assisté aux derniers coups de peinture de l'artiste César Malfi.

UNE ŒUVRE XXL

Depuis le 4 mars dernier, l'une des façades du hangar Caquot est le support de l'une des plus grandes fresques de street art de France. « Mes amis à Paris me parlent de la fresque de Fréjus », lançait César Malfi qui signe ici son plus grand défi.



L'artiste César Malfi et le Maire David Rachline.



DE LA FRESQUE "L'INTRÉPIDE"

le 22 mai prochain, 19h
à la Base nature

1 500 m² de surface, 300 litres de peinture, deux nacelles de 12 m² et près de 30 jours de travail... Rien que ça! « Le format me pousse à me dépasser, me munir de patience, c'est un véritable défi », a souligné le peintre niçois.

L'INTRÉPIDE

Le nom donné à l'œuvre fait écho à l'histoire de la cité de l'Hermès. « Je me suis replongé dans le passé de la Ville, sa partie romaine, les drames qu'elle a vécu comme le barrage de Malpasset... Fréjus est une ville forte, résiliente et elle a su se relever tout au long de son histoire. Je lui ai donc donné le nom d'intrépide », explique César Malfi.

« J'ai aussi recensé les personnages les plus intéressants qui sont passés par Fréjus pour développer ce caractère », poursuit l'artiste.

Ainsi, les visages du romain Jules César, de Napoléon Bonaparte qui a fait un débarquement ici, de Roland Garros qui avait réalisé ses premiers vols sur cette ancienne base aéronavale, de l'architecte Jean Cocteau qui a conçu la Chapelle qui porte son nom, apparaissent sur la fresque. On peut aussi y voir l'Hermès bicéphale, ou encore des silhouettes inconnues afin que chacun puisse s'identifier.



LE MOT DU MAIRE : DAVID RACHLINE

" Cette œuvre de street art valorise le patrimoine historique et culturel de Fréjus. Elle met en avant l'histoire de la ville. C'est aussi un outil de promotion touristique et elle sera présentée au public lors de visites guidées. Les usagers de la Base nature pourront la découvrir et l'admirer lors de leur activité du quotidien ou lors des grands événements organisés sur ce site emblématique de la commune. Cette une réalisation audacieuse qui participe au rayonnement de Fréjus. "



ALLER PLUS LOIN AVEC LA RÉALITÉ AUGMENTÉE

La réalité augmentée ajoute une dimension supplémentaire à la fresque murale, en permettant aux spectateurs de découvrir des informations supplémentaires sur l'histoire et la signification de la fresque. Pour l'intégration proposée par l'artiste César Malfi, à l'aide d'un QR Code, l'utilisateur pourra atterrir sur une plateforme lui permettant d'enregistrer les différents visuels présents sur l'œuvre pour les enregistrer sur son téléphone et les intégrer sur diverses photos.

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE avec les réunions de quartier



Le Maire, David Rachline, continue les rencontres directes avec les Fréjusiens lors des réunions de quartier. Le mois dernier, trois réunions ont eu lieu au Centre-ville, à Villeneuve et à Caïs-Capitou. Entouré de ses adjoints, le premier magistrat répond aux questions des habitants, faisant ainsi vivre la démocratie participative. Retour sur ces échanges entre le Maire et les administrés.

QUARTIER DU CENTRE-VILLE

À l'Hôtel de Ville, dans une salle Riculphe bondée, les habitants et les commerçants du centre-ville sont venus en nombre, le 4 avril. Le Maire a abordé les points liés à la sécurité, aux travaux et à l'aménagement urbain. Il était accompagné de Gérard Brick, Président de ce Conseil de quartier.

COUP DE NEUF SUR VOS FAÇADES

La Ville a investi depuis 2020 plus de 5,3 millions d'euros en Centre-ville, apportant de multiples améliorations parmi lesquelles le ravalement de façades, une opération très appréciée des habitants et des commerçants. À noter aussi le nouveau pavage du centre historique, et l'installation de LED pour des économies d'énergie.

La réfection des allées du cimetière Saint-Etienne a aussi été réalisée afin que ce lieu de recueillement reste digne pour nos défunts.

En matière d'aménagements, la Ville a réalisé la réfection de la rue de Fleury, de la rue Saint-François de Paule, l'aménagement de la plateforme romaine et du « giratoire des bravadeurs » ainsi que différents travaux d'entretien de la voirie et des trottoirs, réfections de chaussées.

En matière d'environnement, un espace vert a été créé rue Aubenas, et des jardinières ont été installées place Clemenceau et rue Reynaude.

AMÉNAGEMENTS À VENIR

Avec 39,5 km déjà réalisés, la ville de Fréjus met l'accent sur la mobilité douce le **développement des pistes cyclables**. Cette année, la nouvelle piste cyclable rue des Marsouins et le réaménagement de la place Calvini font partie d'un investissement global de plus d'un million d'euros.

Concernant la sécurité, préoccupation majeure du Maire depuis 10 ans, il a été souligné **l'installation à venir de caméras supplémentaires et d'une borne d'appel d'urgence**. Le centre-ville est ainsi réaménagé, sécurisé et embelli développant la



La salle Riculphe était remplie au centre-ville.

nature en ville, pour accueillir les nombreuses manifestations de la meilleure des façons.

À l'issue de la réunion, le Maire s'est entretenu de manière informelle avec les participants, prenant le temps de les écouter, **dans une volonté d'améliorer leur quotidien**. Ce conseil de quartier s'est terminé autour d'un verre de l'amitié dans une ambiance conviviale. La démocratie locale a de beaux jours devant elle à Fréjus!

QUARTIER DE VILLENEUVE

Le Centre d'animation de Villeneuve a fait salle comble le 11 avril pour la réunion de quartier en présence du Maire, David Rachline. La Présidente du Conseil de quartier Yolande Cusumano accompagnait l'édile pour répondre aux questions des habitants.

SÉCURITÉ RENFORCÉE

Un investissement total de 1 520 000 € a été réalisé entre 2020 et 2023 sur le quartier de Villeneuve.

Le Maire a souligné l'importance du **poste d'ilotage de Police municipale** inauguré en 2022 pour renforcer les liens et la proximité entre la police et la population.

Les investissements effectués sur le quartier ont été rappelés comme la réfection des rues, la création d'un parking de 90 places



et des travaux d'entretien de la voirie et des trottoirs. Une création des voies d'accès de la place des Mûriers a été réalisée.

Il a été **créé des pistes cyclables** avenue de l'Argens et boulevard Séverin Decuers, afin de relier le centre-ville à la Base nature.

À noter également la création d'une chatterie, les réfections de la salle de boxe et de musculation ou encore mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école maternelle.

David Rachline a également évoqué les projets prévus cette année. La réfection des trottoirs de la rue des Sauges et de la rue Jean Carrara mais aussi les travaux de rénovation du passage souterrain Montgolfier.

Plus de 200 personnes sont venues assister à cette réunion, au cours de laquelle différents points ont été abordés: la sécurité, les travaux, les investissements passés et à venir.

LES INVESTISSEMENTS SUR LE QUARTIER

Aussi, le total des **investissements réalisés entre 2020 et 2023 s'élève à plus de 3 M€**, une somme conséquente qui a permis, notamment, les réalisations suivantes :

- Création d'un giratoire RD4/ rue du Malbousquet
- Réfection de l'avenue J. Lachenaud dans le secteur Eurovia/Cash vin
- Réfection de la rue du Pigeonnier
- Réfection avec création d'une piste cyclable chemin de la Baume en 2023
- Création d'une aire de retournement pour les bus à l'entrée du domaine du Capitou

En parallèle, **380 interventions ont eu lieu l'année dernière** dans ce quartier afin de continuer à entretenir les espaces verts, la voirie communale, la signalisation et l'éclairage public.

Pour autant, les projets d'investissements pour 2024 ne manquent pas! **235 000 € d'investissements** sont prévus pour cette année.

En septembre 2026, le **nouveau groupe scolaire de la Baume** verra le jour. Dans cette perspective, un giratoire sera créé au niveau de la RD4/groupe scolaire de la Baume en 2025.



QUARTIER DE CAÏS-CAPITOU

La réunion de quartier de Caïs-Capitou s'est tenue le jeudi 18 avril en présence du Maire David Rachline, et de Marc Barontini, Président du Conseil de quartier.



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars

La séance du Conseil municipal du 28 mars a été marquée par le vote du budget. Ambitieux, tourné vers l'investissement, son objectif est d'offrir un service public de qualité aux habitants, tout en développant l'attractivité de la Ville, facteur clé de sa notoriété. Le tout, sans augmenter les impôts des Fréjusiens.



DES SUBVENTIONS EN HAUSSE

Le budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes à 152 138 318 M€, répartis comme suit :

- **Fonctionnement** : 93 656 570 M€
- **Investissement** : 58 481 748 M€

En dépit des contraintes budgétaires, les dépenses d'équipement pour 2024 s'élèvent à **plus de 34 M€** soit une augmentation de 26,89 % par rapport à 2023. À noter également une **hausse des subventions** de l'ordre de 181 % **passant de 3 016 334 M€ à 8 477 468 M€** (montant prévisionnel). De plus, cette année, la Ville bénéficie d'un **fonds de concours de l'agglomération** pour un montant de 4 475 000 €. Enfin, la commune réussit à dégager un autofinancement à hauteur de 6 355 745 745 €.

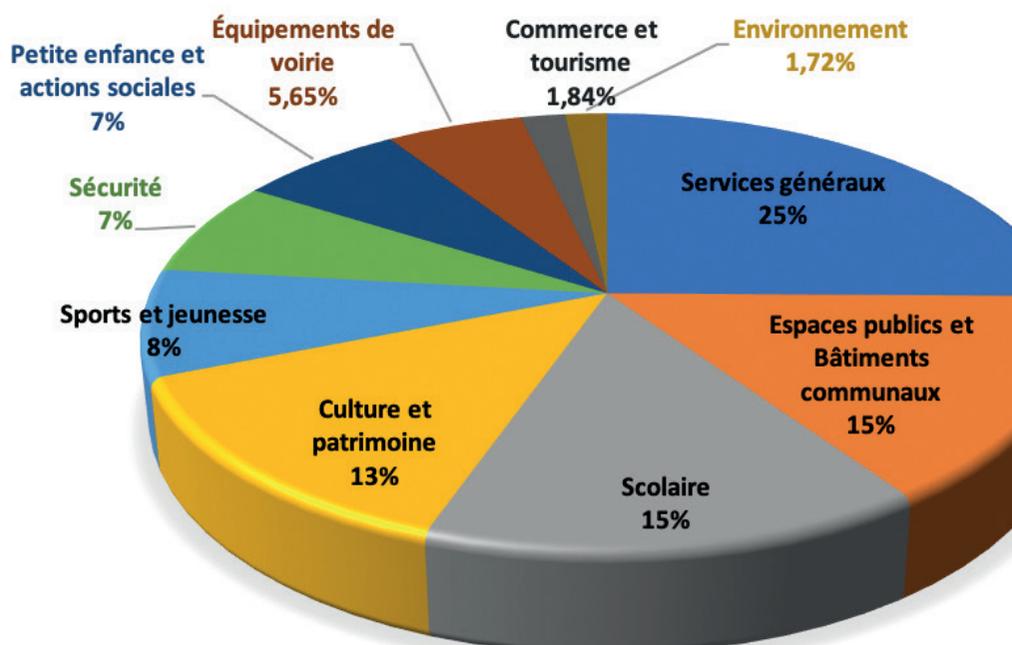
Présenté par Gilles Longo, adjoint délégué aux Finances, le budget primitif (BP) s'élève à **152 138 318 M€** soit une hausse de **9,71 % par rapport au BP 2023**. Il reflète une gestion saine des deniers publics et une volonté d'inscrire les projets dans l'avenir. D'ailleurs, les recettes réelles de fonctionnement (fiscalité, dotations et participations, etc.) gagnent 2,42 % par rapport à l'an dernier et s'élèvent à **93 212 860 M€**.

Érigé autour de quatre axes forts - la qualité de vie, l'environnement, l'enfance et la jeunesse et le patrimoine – ce budget vise à améliorer le quotidien de chacun. Pilier du lien social, les associations jouent un rôle crucial dans la cité. Aussi, le conseil municipal a décidé de leur octroyer **5 900 070 € de subventions**.

UNE FISCALITÉ STABLE

Le Conseil municipal a reconduit les taux d'imposition votés en 2023. Ainsi, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties s'élève à 35,94 % (20,45 % pour le taux de la ville + 15,49 % pour le taux du département) et à 30 % pour le non-bâti. Par conséquent, **les impôts des Fréjusiens n'augmentent pas pour la 11^e année consécutive**. Une belle prouesse au regard de la hausse du coût de l'énergie, des matières premières et des taux d'intérêt. Malgré cela, **la Ville décide de se désendetter à hauteur de 1,8 M€**.

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS

- 5 M€ pour les écoles
- 3 M€ pour les structures sportives
- 3,2 M€ pour la construction du groupe scolaire de la Baume
- 3,68 M€ de travaux de voirie
- 2 M€ de travaux de performance énergétique dans les bâtiments municipaux
- 1,55 M€ pour la plateforme romaine
- 1,25 M€ d'investissement pour la rénovation de l'éclairage public
- 1,26 M€ pour le skatepark
- 575 000 € d'investissements courants dans les écoles maternelles
- 500 000 € pour le CCAS et ses actions en faveur des plus démunis



Première édition de la Fête de la Mer et du Nautisme en présence du Maire David Rachline.

ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE HAUT DE GAMME À LA BASE NATURE

Ville côtière, Fréjus se doit d'offrir une façade maritime de qualité afin d'accroître son attractivité touristique tout en préservant son paysage. Dans cette perspective et dans le cadre du réaménagement de la Base nature, un équipement touristique haut de gamme doit voir le jour. Aussi, le Conseil municipal a autorisé le Maire ou l'adjoint délégué à **lancer la procédure d'appel à projet nécessaire à la passation d'un bail à construction** en vue de son édification sur un terrain communal de la Base nature.

RÉHABILITATION DE L'HÔTEL BELLEVUE

Afin de relocaliser certains services municipaux, la Ville a acquis un **ensemble immobilier sur trois niveaux** dénommé « Hôtel Bellevue », situé place Paul Vernet. L'objectif est d'y créer des bureaux. Ce projet nécessite le dépôt d'une demande de permis de construire comprenant un changement de destination et une extension avec une surélévation du bâti existant ce qui portera la surface de plancher à 640 m² environ. Le Conseil municipal a autorisé le Maire à déposer un permis de construire.

PREMIÈRE ÉTAPE POUR LE GROUPE SCOLAIRE DE LA BAUME

Les prémices du futur groupe scolaire de la Baume et de la salle sportive polyvalente sont posées. Situé à Caïs Nord, le **projet d'une superficie de 9286 m²** comprendra **152 places de parking dont 8 places PMR**. Le Conseil municipal a autorisé le Maire ou son adjoint délégué à déposer une demande de permis de construire sur les parcelles concernées.

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (RADD)

Forte des réalisations des années précédentes, Fréjus a poursuivi en 2023 ses actions visant à **accentuer le développement durable** et, de ce fait, mettre au cœur de la Cité l'**éco-citoyenneté**.

Aussi, 2023 a vu par exemple la **première édition de la Fête de la Mer et du Nautisme**. L'**inauguration de la plage Caouanne** a été un autre temps fort dans le cadre des Aires Marines Éducatives. En parallèle, la Ville agit concrètement au sein même de ses services municipaux au travers de mesures concrètes telles que le suivi journalier des consommations d'eau ou la mise en place d'ecobords en vue de suivre les consommations énergétiques. D'ailleurs, dans le cadre du contrat de performance énergétique, **plus de 1000 ampoules de vieille génération ont été remplacées par des lanternes LED connectées**. Fréjus peut se targuer de ses multiples réalisations en matière de développement durable. Le Conseil municipal a pris acte de ce rapport.

EMBELLIR LA PORTE AUX ATLANTES

Inscrite sur la liste des monuments historiques depuis le 27 janvier 1926, la **porte dite « aux Atlantes »** rue Siéyès, est l'ancienne porte d'entrée d'un hôtel particulier du XVII^e siècle.

Cette porte et son immeuble sont inclus dans la **campagne de ravalement des façades du centre historique**.

L'immeuble va donc bénéficier d'une rénovation de façade et la porte sera restaurée compte tenu de son état actuel. Ces travaux seront entrepris par une entreprise spécialisée avec l'appui d'un architecte du patrimoine.

Au regard des frais que cette restauration va engendrer, le Conseil municipal a voté **une aide exceptionnelle d'un montant de 10 000 €**.



Groupe scolaire de la Baume ©Agence Pasqualini.

VILL'9 DE CŒUR : UN PROJET SOLIDAIRE



Dans le cadre du dispositif "Notre école faisons-la ensemble", le Collège Villeneuve, associé aux écoles primaires de Caïs, Paul Roux, Hyppolite Fabre, Turcan, Eucalyptus, Balzac, a lancé un grand projet solidaire: le projet « VILL'9 de cœur ».

Tout au long de l'année, de nombreuses actions solidaires au profit d'associations ont été menées dans toutes ces écoles (collecte de fonds pour ELA, collecte de fournitures

scolaires pour Écoliers des Philippines, confection de cartes de vœux et de petits cadeaux pour Les Blouses Roses et le foyer de la Respélido.

Le **vendredi 24 mai 2024** à 20h aura lieu un **grand concert solidaire** au théâtre intercommunal Le Forum de Fréjus au profit de l'association Léo. Toutes les actions menées seront illustrées par une chanson. Près de 300 enfants de 11 classes de CM2 et de 6^e interpréteront des titres ce soir-là.

VISITES DES MALADES

L'association Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers (VMEH) recherche des bénévoles pour le Centre hospitalier intercommunal Bonnet. Vous pouvez consacrer un après-midi par semaine pour rendre visite aux malades?

L'association attend toutes les bonnes volontés. **Renseignements:**
0494472598 ou 0670700989.
Mail: Vmeh.var@orange.fr

Plus d'infos: <https://www.vmeh.fr>



LA FÊTE DES VOISINS REVIENT POUR SA 25^e ÉDITION !



Convivialité et partage: voilà les maîtres mots de la Fête des Voisins qui se tiendra le 31 mai prochain dans vos quartiers.

Retrouvez le plaisir d'échanger avec celles et ceux qui vivent à côté de chez vous: une belle occasion pour créer du lien et faire connaissance dans la bonne humeur.

Le Service Associations se tient à votre disposition pour vous donner des affiches, T-shirts et goodies:

04 94 51 76 17 / 67 39
ou viassociative@ville-frejus.fr

100 ANS : ÇA SE FÊTE !

Vous allez fêter prochainement votre 100e anniversaire? La ville de Fréjus met à l'honneur ses centenaires. Faites-vous connaître auprès du Centre communal d'action sociale afin que la commune puisse célébrer cet événement à vos côtés et en faire une journée mémorable.

Contact: 0491 176620.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024



Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg.

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. On compte aujourd'hui 705 eurodéputés. **Ils seront 720 lors du prochain mandat 2024-2029.** Les représentants du Parlement européen ne se réunissent pas par pays mais par groupes politiques transnationaux, aujourd'hui au nombre de sept, répartis suivant différentes tendances politiques.

Le rôle des représentants au Parlement européen est de formuler, discuter et voter les textes législatifs au niveau européen. À partir du prochain mandat, **81 élus représenteront la France** au Parlement européen contre 79 aujourd'hui.



COMMENT VOTER ?

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également **être domicilié à Fréjus et être inscrit sur les listes électorales de la commune.**

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER LE JOUR DU SCRUTIN ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur (le mandant) peut donner procuration à un autre électeur (le mandataire), inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. **Le mandataire devra cependant se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place**, et doit également avoir la qualité d'électeur au regard de l'élection concernée.

Vous pouvez établir une demande de procuration sur : <https://www.maprocuration.gouv.fr>.

Pour remplir la demande, il vous faudra impérativement récupérer auprès de votre mandataire :

- Soit son numéro national d'électeur (NNE) et sa date de naissance
- Soit son état civil complet et sa commune de vote.

Vous devrez ensuite la faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, au tribunal de proximité, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Vous aurez à présenter un titre d'identité et votre référence d'enregistrement « Maprocuration ».

COMMENT ÊTRE ASSESSEUR

Vous désirez participer à la tenue d'un bureau de vote ? Vous pouvez être assesseur : vous vous assurez bénévolement du bon déroulement du vote. Participez à la vie démocratique de la commune : elections@ville-frejus.fr.

Vérifier votre situation électorale :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1944>

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Fréjus, Service des Élections, ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 17h. Tel. 04 94 17 67 31 – 04 94 17 67 32 04 94 17 67 20



LE MOT DE L'ÉLUE :

Sonia LAUVARD

Adjointe déléguée
aux Affaires générales

« Les élections sont un temps fort de la démocratie. Les européennes approchant, je vous invite à un élan citoyen. Pour celles et ceux qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales, rendez-vous sur le site service-public.fr ou en mairie centrale. Vous désirez participer à la tenue d'un bureau de vote ? Rien de plus simple, contactez le service Élections. C'est une occasion de veiller au bon déroulement du vote et de vivre pleinement l'expérience d'un scrutin. En tant qu'élue, j'ai beaucoup de joie à présider un bureau de vote. Cela me permet de mieux faire connaissance avec nos administrés. Soyez acteurs de la démocratie ! Je vous attends le 9 juin prochain ! »

PISTE CYCLABLE : la liaison centre-ville – Base nature achevée



Depuis 2015, la Ville s'est dotée d'un Schéma Directeur Cyclable suivi par le Schéma Directeur Vélo de l'agglomération afin d'étendre le réseau de pistes cyclables sur le territoire.

Le maillage de la ville avec les pistes cyclables se poursuit. La **création d'une nouvelle voie pour les vélos** (phase 3) rue des Campanettes (190 000 €) vient parfaire la liaison à mobilité douce **entre le centre-ville et la Base nature**. Les phases 1 et 2 concernaient le boulevard Séverin Decuers (200 000 €) et l'avenue de l'Argens (130 000 €) qui avaient également été aménagés avec des pistes cyclables.



La rue des Campanettes a aussi bénéficié d'un **réaménagement complet avec les réfections de la chaussée et des trottoirs**. À noter que cette rue reste à sens unique.

Coût de l'investissement pour la création des pistes cyclables afin de réaliser la liaison entre le centre-ville et la Base nature : 520 000 €.

LE SAVIEZ-VOUS ?

39,5 KM DE PISTES CYCLABLES

composent la ville de Fréjus. La volonté du Maire est de développer les modes de transports doux sur le territoire. Les pistes cyclables seront aussi pleinement intégrées au projet de la Promenade des Bains.



RÉFECTIONS ET AMÉNAGEMENTS dans tous les quartiers

Sur l'ensemble de la commune sont réalisés des travaux de réfection de la voirie et des aménagements afin de sécuriser les accès routiers et piétonniers mais aussi embellir vos quartiers.



- Une **piste cyclable à double-sens** et sécurisée par un écran végétal a été créée **rue des Marsouins** en centre-ville. Investissement : 300 000 €

- La **rue Louis Pasteur** à Fréjus-plage a été réaménagée avec **réfection des trottoirs et de la voirie** afin de renforcer la sécurité du cheminement routier et piétonnier. Investissement : 70 000 €.

- Le quartier de **La Gabelle** a bénéficié de la **réfection de la rue Savournin** avec reprises

des trottoirs et enrobés. Un trottoir a aussi été réalisé dans la rue Roumanille. Investissement : 10 000 €.

- La **voirie a été refaite** **impasse Castel Saint-Lambert** quartier Gallieni et **allée de la Sibylle** à la Tour de Mare. Investissement : 70 000 €.

- L'**avenue de Provence** à Fréjus-Plage a bénéficié de la **réfection des trottoirs et de la mise en conformité de l'arrêt de bus "Les Fougasses"**. Investissement : 20 000 €.

- Du côté de Port-Fréjus, **les trottoirs ont été remis en état** **passage Lou Cepoun**. Une réfection pour sécurisation du parking d'Hermès est prévue dans le courant du mois pour un investissement de 70 000 €.

Une ville tournée vers la mer

La ville de Fréjus a deux ports, un front de mer, des plages, des sentiers côtiers, des professionnels de la mer, des écoles de formation, une base nautique... et accueille des activités maritimes et sportives nombreuses, réputées au niveau national et international.

Les Clavelines transparentes dans la baie de Port-Fréjus.

CRÉATION DU PÔLE Mer et Littoral



Avec sa façade littorale remarquable de plus de 4 kilomètres, la ville de Fréjus fait partie du Syndicat des Communes du littoral varois et bénéficie également du label France Station Nautique 3 étoiles.

De ce fait, la ville de Fréjus dispose dorénavant d'une structure administrative, le « Pôle Mer et Littoral », dédiée aux questions maritimes et nautiques.

 **Développer et promouvoir l'offre touristique** liée aux activités nautiques, en mettant en avant les activités proposées, les infrastructures disponibles, les attraits de la région au travers de la Station Nautique Fréjus.

 **Développer des événements sportifs et/ou culturels** en lien avec le domaine maritime et environnemental, en y intégrant les acteurs du nautisme, comme les associations et professionnels de la mer. À titre d'exemple, on peut citer la Fête de la Mer et du Nautisme, événement nautique tout public, qui permet l'accès et la découverte d'activités nautiques multiples dans une ambiance festive, toujours dans le respect de l'environnement.

 **Informier et sensibiliser le public au respect de la mer.** À ce titre, la ville de Fréjus au travers du pôle mer et littoral s'est engagée auprès du sanctuaire Pélagos, dont le Maire, David Rachline, a signé la charte en 2021, afin de mener des actions concrètes comme des expositions dans les écoles et pour le grand public, en collaboration avec la Médiathèque de la ville, la Direction de l'Enfance, les écoles, les centres de loisirs, pour la préservation de notre environnement marin.

 **Orienter, informer et accompagner les administrés,** les acteurs économiques ou les associations, pour leurs demandes en lien avec la mer et le littoral communal.

Ce Pôle Mer et Littoral au sein de la Direction Écologie Citoyenne, est une véritable cellule de réflexion et d'action, pour **mener à bien des projets de valorisation du territoire maritime communal.**

DES MISSIONS IMPORTANTES

Le rôle du « Pôle Mer et Littoral » est de promouvoir le caractère maritime et littoral de Fréjus, **fédérer les actions** lancées par les différents acteurs concernés par la mer, créer un véritable multiplicateur de forces, au service de tout ce qui se rattache à la Mer.



 **Assurer le suivi de la qualité des eaux de baignade** pour l'Agence Régionale de Santé (ARS) et Estérel Côte d'Azur Agglomération, afin de garantir la sécurité des baigneurs et préserver l'environnement marin.

 **Participer à une étude de faisabilité pour la création d'une école de formation** de qualité aux métiers de la mer, en partenariat avec la mission locale de Fréjus et les Centres de Formation pour Adultes (CFA). Cette école renforcera l'attractivité de la ville de Fréjus, pour les familles et les jeunes professionnels, permettant aux étudiants de poursuivre leurs études dans leur commune.

 **Conduire une réflexion approfondie sur de grands projets** tel qu'un bassin de rétention d'eau pluviale, qui peut avoir un impact significatif au plan économique, environnemental et sur la préservation des ressources naturelles. Il permet de collecter et de stocker de l'eau, afin de pouvoir l'utiliser ultérieurement pour divers approvisionnements.



LE MOT DE L'ÉLU :

Jean-Louis BARBIER

Conseiller municipal
délégué aux Affaires Maritimes

" La ville de Fréjus dispose d'une façade littorale maritime remarquable, ouverte sur la Méditerranée avec les nombreuses activités qui y sont associées - pêche, plaisance, tourisme, sports nautiques, chantiers navals, ... Nous voulions depuis longtemps, faire rentrer un peu d'air marin au sein des services de la Ville !

C'est chose faite, avec la création du **Pôle Mer et Littoral (PML)**. Cet outil, validé par le maire, David Rachline, est destiné à mettre en valeur cette position privilégiée sur la « Grande Bleue », à soutenir tous les acteurs d'une économie bleue et à protéger la beauté et la richesse de notre environnement marin.

Le défi est important mais tout aussi passionnant, car nous sommes au début d'une aventure enrichissante pour la ville de Fréjus et son rôle maritime, avec les maîtres mots : sensibiliser, promouvoir, protéger.

Nous allons réaliser de belles choses, avec tous ceux qui voudront participer, qui sont sensibles au charme de la mer ! "

L'INFO EN +



Réalisation d'un bassin de rétention de 240 000 m³ (soit l'équivalent de 300 piscines Maurice-Giuge de 800 m³).

La ville de Fréjus constate que le Reyran est la plupart du temps vide (sans écoulement), en dehors des épisodes de crues, et que les volumes d'eau douce, issus de la crue, se déversent en mer, alors que la commune rencontre des besoins croissants en eau, notamment l'été.

Le projet consiste à réaliser un stockage d'eau utilisable lors des périodes dites "sèches", pour différents usages.



 **LA FÊTE DE LA MER ET DU NAUTISME**
Samedi 22 juin 2024



LE SPORT NAUTIQUE a le vent en poupe

Fréjus se tourne vers la mer avec le sport nautique. La Ville accueille de grands événements sportifs qui la font rayonner mondialement. Vous êtes conviés à encourager les coureurs et participer aux animations de l'Engie Kite Tour et du Wing Tour Région Sud, du 31 mai au 2 juin.

Cette année, Fréjus voit les choses en grand. La Ville rassemble deux événements sportifs nautiques afin de concentrer tous les participants sur trois jours, **du 31 mai au 2 juin**. « 150 coureurs seront présents dans la baie de Fréjus pour l'Engie Kite Tour et le Wing Tour Région Sud », détaille Mathieu Rigaud, président de la section du Club nautique de l'AMSLF, qui porte la manifestation en partenariat avec la ville de Fréjus.



CÔTÉ GRAND PUBLIC

Au programme, courses en mer pour amateurs et professionnels, **initiations gratuites pour le public** au maniement d'aile sur paddle par les moniteurs de l'École de voile de Fréjus, essais gratuits de matériel nautique de pointe, et **village environnement avec ateliers de 10h à 18h tous les jours**. Une occasion unique de profiter de la mer autrement en côtoyant des champions, en admirant le spectacle sur l'eau et en prenant part à de nombreuses animations sur la plage en famille ou entre amis.

CÔTÉ COMPÉTITION

« L'Engie Kite Tour et le Wing Tour Région Sud sont des compétitions officielles inscrites au calendrier de la Fédération Française de Voile. Nous sommes dans la période entre la semaine olympique à Hyères et les Jeux olympiques donc on espère avoir quelques internationaux qui viendront se jauger », explique Mathieu Rigaud.

En tous les cas, **notre champion fréjusien licencié à l'AMSLF, Alan Fedit, sera de la partie**. Il vient de terminer 3^e au championnat du monde de freestyle Wing foil et sera aligné au départ du Wing Tour Région Sud.

« Il défend toujours les couleurs de son club d'enfance », lance Mathieu Rigaud qui a commencé la voile avec Alan à l'âge de 8 ans, déjà à l'AMSLF à l'époque.

Les professionnels s'adonneront aussi à une **démonstration de Dockstart au plus près du public** le vendredi 31 mai, à partir de 19h, sur l'îlot de Port-Fréjus et au niveau de la passerelle.



Le Fréjusien Alan Fedit.

Le Programme

Vendredi 31 mai

12h30 : inauguration Engie Kite Tour, scène plage Caouanne

13h30-18h : courses en mer, baie de Port-Fréjus

19h : inauguration publique, concours et démonstration de Dock start, DJ, îlot de Port-Fréjus

Samedi 1^{er} juin

9h-11h : initiation tout public (INSCRIPTION SUR PLACE) plage Caouanne

10h-18h : courses en mer, village environnement avec animations, plage Caouanne

10h-18h : courses en mer, baie de Port-Fréjus

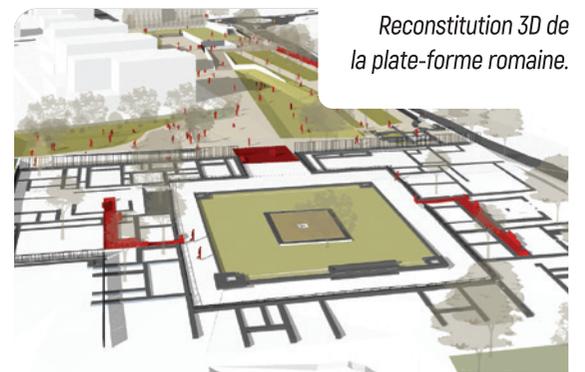
Dimanche 2 juin

9h-11h : initiation tout public (INSCRIPTION SUR PLACE) plage Caouanne

10h-16h : courses en mer, baie de Port-Fréjus

17h : remise des prix, scène plage Caouanne

UN PATRIMOINE RETROUVÉ: la plate-forme romaine de Fréjus



Reconstitution 3D de la plate-forme romaine.

Le site archéologique de la plate-forme romaine, propriété de la ville de Fréjus depuis 2010, est classé Monument Historique par arrêté du 12 juillet 1886. Son étude et sa valorisation du site font partie d'un vaste projet de mise en valeur, incluant ses accès et sa communication avec la Villa-Marie.

À terme, il sera intégré dans un projet global de parcours de visite permettant de raccorder entre eux l'ensemble des sites antiques de la commune.

SES ORIGINES

La plate-forme romaine est un site majeur de l'antique *Forum Iulii*, situé sur un promontoire en partie artificiel, dans le quartier sud-est de la ville antique. Sa fonction reste discutée : une vaste demeure d'un riche notable de la ville ou un bâtiment de l'administration impériale ? La date de sa construction demeure également un mystère. C'est pour cela que des **fouilles complémentaires** se sont déroulées sur une période de quatre mois à partir du 15 octobre 2023.

Achevée depuis le mois de février, la fouille a consisté en **plusieurs sondages localisés** et en l'**analyse exhaustive des aménagements hydrauliques** du site et donc de la citerne souterraine. Les sondages archéologiques ont révélé la structure du réservoir et des traces de coffrage en bois sur le mortier à plusieurs emplacements.

L'étude des quatre bassins, situés aux angles de la cour principale, a permis de **comprendre comment fonctionnait le système d'approvisionnement** par l'eau de pluie. Dans ce même secteur, la découverte d'un puits de plus de 2 mètres de diamètre sans relation avec la citerne semblerait précéder celle-ci. Les **nouvelles découvertes** incluent un réaménagement du grand portique ou encore la fouille d'une pièce qui a révélé un pavement en béton décoré de plaquettes de marbres polychromes.

L'ÉVOLUTION FUTURE DE LA PLATE-FORME

Elle se présente aujourd'hui comme un plateau planté de pins, parcouru de maçonneries arasées à l'état de vestige.

La deuxième phase du projet s'inscrit dans la continuité de la première, visant à **créer une promenade vers la plate-forme romaine**, réunifiant la ville au monument historique. Elle intègre la consolidation de l'enceinte et la sécurisation des vestiges archéologiques. En plus de restaurer les vestiges archéologiques, le projet vise à **développer un parcours de visite** et à **améliorer l'accessibilité et la compréhension du site**.

Les travaux se concentrent sur la **consolidation** des structures, la **mise en valeur** des éléments communs (thermes,

appartements, systèmes hydrauliques) et l'**aménagement paysager** d'un jardin des vestiges offrant une vue sur la ville médiévale et le port antique.

La médiation est structurée autour de trois éléments : des **lisses et des garde-corps** pour orienter la visite dans les espaces extérieurs de la domus (péristyle), des **passerelles muséales** pour identifier les espaces clés et faciliter la compréhension, et un **éclairage spécifique** pour mettre en valeur la citerne (accessible uniquement avec visite guidée). Des panneaux signalétiques avec QR code offriront des informations numériques et multimédias pour une visite autonome du site.



Les archéologues de la ville de Fréjus en pleine fouille archéologique.

ENFANCE - ÉDUCATION

Nouveau Plan Éducatif de Territoire



LE MOT DE L'ÉLUE :

Sandrine CRÉPET

Adjointe déléguée
Enfance, Éducation et Péricolaire

« Le Maire impulse l'engagement de la Ville dans la concertation entre acteurs éducatifs locaux. L'enjeu est de les fédérer pour une meilleure compréhension et lisibilité des actions éducatives de la Ville. La multiplicité des intervenants implique une circulation de l'information et une concertation plus efficaces, la mutualisation des espaces et des moyens, la mobilisation de toutes les ressources existantes. Nous offrons ainsi à tous les enfants, des animations périscolaires et des accueils de loisirs optimisés, avec des activités de qualité, adaptées à leurs besoins, qui contribuent à leur épanouissement pour en faire les adultes de demain. »

Présenté et coordonné par la Direction Enfance et Accueil Famille (DEA) de la ville de Fréjus, le Plan Éducatif de Territoire (PEdT) s'adresse aux 8 000 enfants et jeunes de 0 à 15 ans de la commune, soit environ 15 % de la population, et regroupe 50 acteurs différents, institutionnels et associatifs.

Une réunion du Comité de Pilotage (COPIL) du Plan Éducatif de Territoire, a rassemblé le mois dernier les différents acteurs, pour présenter le bilan 2021-2023 et découvrir le projet PEdT 2024 – 2027. Le COPIL, l'organe décisionnel essentiel à la mise en œuvre et au suivi du PEdT, fait travailler ensemble les différents acteurs.

Sandrine Crépet, adjointe, déléguée Enfance, Éducation et Péricolaire, accueillait au nom du Maire, David Rachline, de nombreuses directions d'écoles élémentaires et maternelles de la Ville, des représentants de parents d'élèves, la Caf, la PMI, le Département, la MSA, le Rectorat et les représentants des services de la Ville acteurs du PEdT.

En 2015 lors de la mise en place du premier PEdT au moment du changement d'organisation de la semaine scolaire, la volonté du Maire était de **structurer et d'étoffer l'offre périscolaire**,

Aujourd'hui, il souhaite travailler sur un projet éducatif de territoire, qui permette de **repenser avec une vision globale, le rôle de la collectivité et des différents acteurs, dans la vie de l'enfant.**

Après une présentation de l'état des lieux, des structures d'accueil, équipements, dispositifs, atouts et contraintes du territoire, il a été fait part des nouveautés :

Le PEdT 2024 - 2027 poursuit le travail engagé en améliorant la manière de conduire l'action éducatrice, de façon **plus collective et partagée**, dans un objectif affiché de **co-éducation avec les familles**, l'Éducation Nationale, les associations sportives et culturelles, et la ville de Fréjus.

Les objectifs généraux du projet éducatif sont au croisement des préoccupations du Maire. Il souhaite que l'ensemble des acteurs réponde d'une manière plus adaptée et cohérente, aux attentes et besoins des parents et des enfants. Le renouvellement du PEdT est l'occasion de renforcer cette cohérence, tout comme la complémentarité des actions.



Découvrez vos **NOUVEAUX COMMERCES**



> Brasserie Le Central

Vincent Denay

Activité : Brasserie, pizzeria, cocktails-café

Horaires : Tous les jours, de 8h à 23h

Adresse : 1075 av. de la Corniche d'Azur, 83600 Fréjus

Tél : 04 94 45 35 14

Mail : brasserielecentral.staygulf@gmail.com

Instagram : le_central_saint_aygulf

Ouverture : Décembre 2023



> Optique Charpy

Emilie Mancino

Activité : Opticien

Horaires : Du mardi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi fermeture à 18h

Adresse : 16 rue Sièyes, 83600 Fréjus

Tél : 04 94 51 12 13

Site : optique-audition-charpy.fr

Ouverture : Reprise de l'agence en octobre 2023



> Francine

Activité : Vêtements femme et accessoires

Horaires : Du mardi au samedi, de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30

Adresse : 44 rue du Général de Gaulle

Tél : 09 50 74 98 26

Mail : francineshop83@gmail.com

Facebook : Francine Francine

Ouverture : 1^{er} mars 2024



> S'KISS Cigarettes Electroniques

Florence Thin

Activité : Vente de cigarettes électronique, e-liquides et accessoires

Horaires : Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 19h. Fermé le jeudi

Adresse : 780 av. Louis Castillon, 83 370 Saint-Aygulf

Tél : 07 43 16 59 33

Mail : contact@s-kiss.fr

Site : boutiqueskiss.fr

Facebook : S'kiss Cigarettes Electroniques

Ouverture : Février 2024

➤ **ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

Les mardis 7 et 22 mai de 14h à 17h
Salle de la Chapelle en Mairie
Inscription ☎ 04 94 51 76 17

➤ **LA MUTUELLE COMMUNALE**

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
71 rue Aristide Briand
☎ 06 41 37 24 15

➤ **AQUA'GYM**

Tous les lundis de 11h15 à 12h
Participation : 30 euros/trimestre
Organisé par le CCAS DOMITYS
Inscription ☎ 04 94 17 66 20

➤ **GYM DOUCE**

Tous les mercredis de 9h à 10h
Participation 20 euros/l'année
Organisé par le CCAS Centre d'animation de Villeneuve
Inscription ☎ 04 94 17 66 20

➤ **YOGA**

Tous les jeudis de 15h à 16h
Participation 25 euros/trimestre
Organisé par le CCAS Les Jardins d'Agrippa Villeneuve
Inscription ☎ 04 94 17 66 20

➤ **LOISIRS ET PARTÂGE**

Permanence tous les jeudis, de 8h à 11h30
Maison de quartier de la Tour de Mare - 65, Allée du Serpolet
☎ 07 83 77 81 01

➤ **FRÉJUS VOUS ACCUEILLE**

Permanence tous les mardis et jeudis, 9h-11h (Sauf vacances scolaires)
Maison pour l'emploi, Base nature
1196, boulevard de la Mer
Pour tout renseignement : 04 94 51 06 71
www.frejusva.org

➤ **ASSOCIATION VEGA AZUR**

-Cours d'auto-défense pour les plus de 60 ans.
Tous les lundis, de 14h à 15h
Salle Le Tonneau, avenue de Provence
☎ 06 12 05 50 51
-Atelier numérique
Les jeudis soir de 18h à 19h
-Atelier chorale
Les jeudis soir de 19h à 20h
Mairie annexe Tour de Mare
☎ 06 63 94 11 42

➤ **RÉSEAU SPORT SANTÉ**

Gym entre filles, pour les jeunes femmes entre 15 et 20 ans
Tous les samedis de 14h à 16h30
176 rue Edmond Poupé, Fréjus
Gratuit
☎ 06 98 41 60 85

➤ **VISITES GUIDÉES**

Départs devant l'Office de Tourisme
- Fréjus : Ville Romaine
Les lundis et jeudis à 14h30
- Fréjus : L'Intégrale
Les mardis et vendredis à 14h30
- Crypte du Vivier Romain
Le mercredi à 14h30
Office de tourisme
☎ 04 94 51 83 83
www.frejus.fr

Le programme de cet agenda est donné à titre indicatif et est susceptible de modifications.

➤ **EXPOSITIONS**

➤ **« LE MUSÉE SE RACONTE »**

Le groupe d'écriture « Vague de mots », des Amis du Pays de Fréjus vous invite à partager leurs émotions au fil de leur visite du Musée d'histoire locale
Du 25 mars au 20 mai - Du mardi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30
Musée d'histoire locale

➤ **PEINTURES**

« Les fables de La Fontaine »
Organisée par l'association SASEL
Du 13 au 19 mai
Salle municipale de Port-Fréjus

➤ **« L'AUTRE DÉBARQUEMENT ...PROVENCE 1944 »**

Du mardi au dimanche de 10h à 18h jusqu'au 13 décembre
Entrée libre. Visites guidées et groupes sur RDV par téléphone
☎ Réservation : 04 94 17 86 03
Musée des Troupes de Marine



DU 6 AU 12 MAI

➤ **CONFÉRENCE SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE FRÉJUS ET SA RÉGION (SHFR)**

« Fêtes et musiques traditionnelles en Provence : tarasque et bravades dans le viseur des ethnologues (1946-1970) »
Jeudi 2 mai à 18h
Villa Aurélienne

➤ **VISITE NATURE Le sol vivant**

Lundi 6 mai de 14h à 16h
Au départ du parc de la Villa Aurélienne
☎ Informations : 04 13 45 13 54

➤ **FÊTE ARTISANALE ET COMMERCIALE**

Organisée par le Rotary Club de Fréjus
Jeudi 9 mai de 8h30 à 18h
Fréjus-Plage



➤ **JOURNÉE DE SOLIDARITÉ**

Vide-grenier
Organisée par Kéopse 83 et Sana 8800
Samedi 11 mai de 12h à 18h
Base nature



➤ **VISITE NATURE**

Le sol vivant
Samedi 11 mai de 14h à 17h
Au départ du parc de la Villa Aurélienne
☎ Informations : 04 13 45 13 54

➤ **FOOTBALL**

Étoile FC vs FC Chamalières
Championnat de national 2, journée 25
Samedi 11 mai à 18h
Stade Louis-Hon, Saint-Raphaël

➤ **RÉCITAL D'ORGUE**

Par l'artiste Alma Bettencourt
Dimanche 12 mai à 16h
Cathédrale Saint-Léonce

➤ **VIDE-GRENIER**

Par l'association Happy Handy
Dimanche 12 mai de 7h30 à 17h
Place de la Poste - Saint-Aygulf

DU 13 AU 19 MAI

➤ **PAUSE PHILO**

L'image du « moi »
Animée par Béatrice Reiss
Mardi 14 mai à 18h
Médiathèque Villa-Marie



➤ **ATELIER CRÉATIF**

Dans l'atelier de peinture d'Hervé Tullet (atelier d'arts plastiques)
A partir de 6 ans
Mercredi 15 mai à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
☎ Réservation : 04 94 51 01 89

➤ **CONCERT CARTE BLANCHE**

« La musique baroque sans frontières »
Proposé par l'École de musique Jacques-Melzer
Mercredi 15 mai à 18h30
Salle du Cloître de la Cathédrale
Entrée gratuite sur retrait d'un billet au secrétariat de l'école



> CONFÉRENCE « Peinture et Propagande napoléonienne »
Animée par Marc Morillon, ancien directeur de l'Institut de médecine tropicale du service de santé des armées
Jeudi 16 mai à 18h30
Musées des Troupes de Marine
☎ Renseignements : 04 94 40 76 05

> LA NOUVELLE EN MILLE MOTS
Proclamation du palmarès
En présence de l'écrivain René Fregni, président du Jury de l'édition 2024
Samedi 18 mai à 11h
Villa Aurélienne



> VIDE-GRENIER
Organisé par le Chant des Dauphins
Samedi 18 mai
Plateau sportif Hyppolite Fabre - Fréjus-Plage

> LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES
Organisée par la Direction de l'Archéologie et du Patrimoine
Samedi 18 mai à 11h
Musée d'Histoire locale et Musée Archéologique

> SPECTACLE MUSICAL
« En amour on connaît la chanson »
Proposé par l'École de musique Jacques-Melzer
Samedi 18 mai à 17h
Théâtre le Forum
Entrée gratuite sur retrait d'un billet au secrétariat de l'école



DU 20 AU 26 MAI

> RENCONTRE LITTÉRAIRE
Avec Zoé Brisby
Mardi 21 mai à 17h30
Médiathèque Villa-Marie
☎ Réservation : 04 94 51 01 89



> CONFÉRENCE DU PATRIMOINE
« Les peintures des premiers paysans de la Provence »
Animée par Philippe Hameau, Maître de conférences à l'Université Nice Côte-d'Azur
Mardi 21 mai à 18h
Villa Aurélienne

> HEURE MUSICALE
Audition pluridisciplinaire
Organisée par l'École de musique Jacques-Melzer
Mardi 21 mai à 18h30
École de musique Jacques-Melzer

> SPECTACLE CONTÉ
« Bouquets d'histoires »
par David Razon
10h30 à partir de 3 ans
14h30 à partir de 6 ans
Mercredi 22 mai
Bibliothèque Jean-Giono
☎ Réservation : 04 94 51 76 11

> ATELIER SPORTIF
Drôles de sports : jeux et défis olympiques
A partir de 6 ans
Mercredi 22 mai à 14h30
Médiathèque Villa-Marie
☎ Réservation : 04 94 51 01 89

> INAUGURATION
Fresque « Fréjus l'Intrépide »
Mercredi 22 mai à 19h
Espace Caquot - Base nature

> SALON DE L'AUTO
Neuf et occasion
Du 24 au 26 mai de 10h à 19h
Espace Caquot - Base Nature

> BAL TOUS EN BLEU
Organisé par le CCAS
Vendredi 24 mai à 14h
Salle municipale de Port-Fréjus
☎ Inscription : 04 94 17 66 20

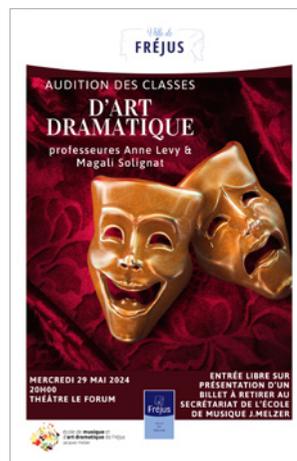
> VILL'9 DE COEUR
Projet solidaire organisé par le collège Villeneuve pour l'association « Léo »
Vendredi 24 mai à 20h
Théâtre le Forum



DU 27 MAI AU 2 JUIN

> CONFÉRENCE
Organisée par l'Association Connaissance du Patrimoine
« Sarah Bernhardt : la Divine quand même » animée par Bernadette Segoin
Mardi 28 mai à 18h
Villa Aurélienne

> AUDITION D'ART DRAMATIQUE
Organisée par l'École de musique Jacques-Melzer
Mercredi 29 mai à 20h
Théâtre le Forum
Entrée gratuite sur retrait d'un billet au secrétariat de l'école de musique



> LES 5 SENS AUX JARDINS
Dans le cadre des Rendez-vous aux jardins
A 10h pour les 3-5 ans
A 14h30 pour les + 6 ans
Mercredi 29 mai
Jardins de la Villa-Marie
☎ Réservation : 04 94 51 01 89

> 25° EDITION DE LA FÊTE DES VOISINS
Vendredi 31 mai
☎ Renseignements 04 94 51 76 17/67 39 ou vieassociative@ville-frejus.fr

> ENGIE KITE TOUR
Organisé par le Club Nautique AMSLF et l'Ecole de Voile, en partenariat avec la Capitainerie de Port-Fréjus
Du 31 mai au 2 juin
Port-Fréjus, cale de mise à l'eau

> FOIRE DU VAR 2024
Du 31 mai au 3 juin
10h-19h
samedi 1^{er} juin nocturne jusqu'à 22h
Base nature



> ATELIER VANNERIE
Dans le cadre des Rendez-vous aux jardins - Animé par l'association l'Oseraie du Possible
Samedi 1^{er} juin à 10h30
Jardins de la Villa-Marie
☎ Réservation : 04 94 51 01 89

> VIDE-GRENIER
Par l'association SASEL
Dimanche 2 juin de 8h à 18h
Place de la Poste - Saint-Aygulf

> COLLECTE DES ENCOMBRANTS JUIN 2024

- † Centre-ville et Villeneuve : lundi 3 juin
- † Fréjus-Plage et Port-Fréjus : mardi 4 juin
- † Caïs, Capitou, Madeleine, Gabelle : mercredi 5 juin
- † Saint-Jean de Cannes et Saint-Aygulf : jeudi 6 juin
- † Tour de Mare, Sainte-Brigitte et Valescure : vendredi 7 juin

☎ Numéro vert pour les prises de rendez-vous ou pour les demandes de renseignements : 0800 009 239

LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE SORTIS LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE

Promenade des Bains

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION ENGAGE L'AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DES BAINS

À Saint-Raphaël, le mois de mars a signé le démarrage des travaux de la Promenade des Bains sur le quai Albert I^{er} et la contre-allée du boulevard du Général de Gaulle.



© Agence GUILLEMIN / A&TU

Le 11 mars, Estérel Côte d'Azur Agglomération a lancé les travaux de la Promenade des Bains à Saint-Raphaël, Quai Albert I^{er} et contre-allée du boulevard Général de Gaulle. Cette première phase de chantier consiste à embellir et moderniser l'espace public en requalifiant le trottoir du Quai Albert I^{er}, en créant un parvis devant le Casino de jeux et en améliorant

le revêtement de surface et l'éclairage public. La plantation de nouvelles essences végétales valorisera également le site.

Le projet de la contre-allée Général de Gaulle prévoit, quant à lui, la reprise du trottoir et la séparation physique des diverses zones – piétonnes, navettes électriques, cycles et voirie classique – par des

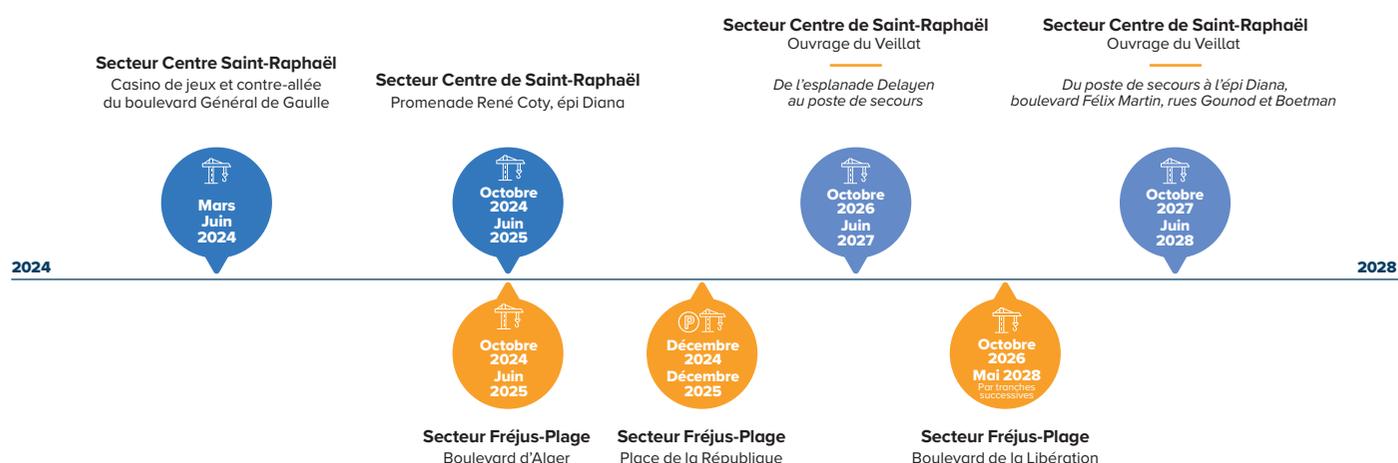
jardinières structurantes. Une nouvelle traversée piétonne centrale sera créée, les revêtements de sols et l'éclairage public seront améliorés et la plantation de nouveaux sujets viendra enrichir l'alignement des palmiers existants.

Ces deux secteurs constituent le cœur de la première tranche de travaux, qui s'étendra jusqu'à

Première phase de réalisation de la qualification du trottoir côté commerces, dans le centre-ville de Saint-Raphaël, au niveau de la contre-allée du boulevard Général de Gaulle.

la fin du mois de juin avant une pause estivale et une reprise en octobre. Viendront ensuite d'autres tranches de travaux permettant de couvrir près de quatre kilomètres de littoral, de Santa Lucia à Port Fréjus.

LES GRANDES DATES



Économie

UN BUDGET 2024 AMBITIEUX ET ÉQUILIBRÉ

Le Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération a adopté le 4 avril 2024 un budget primitif ambitieux et équilibré pour l'année en cours. Ce budget comprend le budget principal, représentant un total de plus de 258 millions d'euros pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement, ainsi que six budgets annexes.

Le budget principal tel qu'élaboré, garantit non seulement la pérennité et la qualité des services publics tout en préservant l'équilibre financier, mais il renforce également le soutien aux cinq villes dans l'élaboration et la gestion de leurs projets par la dotation de fonds de concours.

Le budget principal de **fonctionnement** s'élève pour l'année 2024 à plus de 170 M€, dont 51,1 M€ sont consacrés aux charges à caractère général. Près de 31 M€, sont répartis dans les charges de gestion courante : Syndicat Mixte du Développement Durable Est-Var, Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var, associations, Théâtre Le Forum...

Concernant les dépenses d'**investissement** pour cette année, elles s'élèvent à un peu plus de 88 M€ dont plus de 59 M€ pour les dépenses d'équipements axées notamment autour :

- **des grands projets** avec principalement l'aménagement de la « Promenade des Bains »,
- **de la mobilité et du transport,**

- **de l'habitat** avec des subventions pour la construction de logements sociaux et des aides aux logements privés,
- **de l'agriculture et de l'économie** avec, en particulier, la création d'une plateforme de circuits courts,
- **de la gestion des déchets**, comme la réduction des déchets ménagers,
- **du social et de la solidarité,**
- **de la prévention contre les inondations** avec notamment la protection de la zone d'activité de la Palud.

« Dans un contexte national et international fortement dégradé, Estérel Côte d'Azur Agglomération maintient sa bonne santé financière, grâce à une gestion raisonnée des deniers publics et pourra investir près de 88 M€ pour le territoire sans augmenter son endettement ni les taux d'imposition des ménages ».

FRÉDÉRIC MASQUELIER,
PRÉSIDENT D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR
AGGLOMÉRATION

LES POINTS À RETENIR

C'est dans un contexte fortement inflationniste que le budget 2024 s'exécutera : hausse des coûts de l'électricité, indices de révision des marchés publics à deux chiffres, hausse des matières premières... Estérel Côte d'Azur Agglomération ne souhaite pas alourdir la facture fiscale des contribuables locaux, **les taux d'imposition seront donc inchangés** pour les habitants et les entreprises malgré l'inflation généralisée. **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste également identique à 2023.** Autre point essentiel, ce sont plus de **16 M€ de dépenses d'équipement (fonds de concours) qui sont prévus au budget 2024 au service des habitants, des communes et de toutes les forces vives du territoire.**

Enfin, Estérel Côte d'Azur Agglomération conserve une capacité d'autofinancement de ses investissements de 32,1 M€ permettant de mener une politique d'investissement ambitieuse et financièrement réaliste.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Dépenses de fonctionnement

170 374 871 €

dont 51 100 000€ de charges générales,
31 090 000€ sont consacrés
aux charges de gestion courante



9 500 000 €

Promenade
des Bains



2 300 000 €

Entretien, équipements, mise aux
normes des déchèteries



970 000 €

Aires de covoiturage



836 875 €

Subvention pour la construction
de logements sociaux



BUDGET PRINCIPAL

258 692 443 €

Dépenses d'investissement

88 317 572 €

dont 59 100 000€ de dépenses
d'équipement



FONDS DE CONCOURS AUX VILLES

Saint-Raphaël : **5 000 000 €**
Fréjus : **5 000 000 €**
Roquebrune-sur-Argens : **2 500 000 €**
Puget sur Argens : **2 500 000 €**
Les Adrets de l'Estérel : **1 000 000 €**



24 506 223 €

GEMAPI (gestion des milieux aquatiques
et la prévention des inondations)

Agriculture

LES AGRUMES DE FRÉJUS, DES CITRONS QUI FONT LA FIERTÉ DE L'AGGLOMÉRATION

Les Agrumes de Fréjus, entreprise dirigée par les frères Didier et Damien Dalmasso, est devenue une véritable référence dans la région. L'exploitation familiale, initialement spécialisée dans la culture de roses, est reprise par les deux frères au début des années 90 mais se voit contrainte de se réorienter après une série d'inondations dévastatrices survenues en 2010, 2011 et 2014. C'est ainsi que Didier et Damien décident de se tourner vers la culture des agrumes, plus spécifiquement des citrons. Depuis 2017, les citronniers plantés par Didier et Damien prospèrent et font aujourd'hui la fierté du territoire.

En plus des citrons, les frères Dalmasso développent également la production d'oranges et de clémentines, le tout pour un volume annuel atteignant 20 tonnes, cultivées sur une superficie de 8 000 m² en plein air et 8 000 m² en serres. L'exploitation est reconnue pour ses pratiques agricoles durables, notamment son utilisation efficace et raisonnée de la ressource en eau. Elle fait par ailleurs partie de la SAS O'Paysans, qui réunit plusieurs maraîchers du territoire, et sera donc impliquée dans le projet du drive fermier dont la construction est en cours à Puget sur Argens. Ce point de vente collectif permettra bientôt aux agriculteurs de vendre directement leurs produits, sans intermédiaire, leur assurant une juste rémunération tout en maintenant des prix accessibles pour le consommateur.



© Estérel Côte d'Azur Agglomération

Ces dernières années, avec le soutien financier d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, Les Agrumes de Fréjus ont franchi avec succès le cap de la labellisation Haute Valeur

Environnementale, obtenue en 2022. Une étape qui renforce l'engagement de l'exploitation en faveur de politiques agricoles durables.

Damien et Didier Dalmasso, devant l'un de leurs citronniers.

LES CITRONS DALMASSO VAINQUEURS DU CONCOURS DE PÂTISSERIE D'ESTÉREL CÔTE D'AZUR

Le 25 février dernier, Virginie Bustos remportait le concours de pâtisserie organisé par Estérel Côte d'Azur, à destination de tous les passionnés de pâtisserie, avec son gâteau « Merci Maman », mettant à l'honneur les citrons des frères Dalmasso, utilisés sous diverses formes dans la recette (mousse de citron, *lemon curd*...). Une belle récompense aussi pour Didier et Damien !

La gagnante du concours, Virginie Bustos auprès de Christophe Raoux (Meilleur ouvrier de France, 1^{er} Chef exécutif des Maisons Bocuse) et Aurore Laroche (Présidente d'Estérel Côte d'Azur Tourisme).

La pâtisserie
« Merci Maman ».



© Estérel Côte d'Azur Tourisme

Solidarités

BOURSE PROJETS JEUNES : ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION ENCOURAGE LES INITIATIVES DES JEUNES

Estérel Côte d'Azur Agglomération a mis en place la Bourse Projets Jeunes afin de soutenir les jeunes de 11 à 25 ans dans la concrétisation de leurs projets individuels ou collectifs et, ce, quels que soient leur statut, leur situation sociale ou leur niveau de qualification.

Cette initiative vise à stimuler, encourager et promouvoir la prise d'initiatives des jeunes, tout en les responsabilisant. Cette politique ambitieuse se traduit par un dispositif concret de soutien financier aux jeunes souhaitant s'investir dans la vie du territoire en présentant des projets qui s'inscrivent dans trois grandes catégories :

- › **Engagement jeunes** : l'Agglomération cofinance des projets élaborés par les jeunes dans les domaines culturel, artistique, sportif, scientifique ou humanitaire ;
- › **Jeunes sportifs professionnels** : l'Agglomération participe à l'équipement de jeunes sportifs professionnels faisant rayonner le territoire et le pays ;
- › **Entrepreneuriat jeunes** : l'Agglomération appuie des jeunes dans leur projet professionnel.

Chaque bourse allouée est d'un montant maximum de 1500€ (2 000€ pour un projet entrepreneurial) et ne peut financer la totalité du projet.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur dossier de candidature avant le 15 septembre pour être examiné par le jury, qui se réunira pour la deuxième fois en octobre. Les candidatures peuvent être transmises par mail à l'adresse solidarites@esterelcotedazur-agglo.fr ou déposées en main propre au service Solidarités d'Estérel Côte d'Azur Agglomération (624, chemin Aurélien, 83700 Saint-Raphaël).



+ RENDEZ-VOUS SUR :
esterelcotedazur-agglo.fr
› Infos, règlement, dossier de candidature

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 /02/ 2024

Conseil Municipal du 28 mars 2024

30 délibérations.

On retiendra

*n°1 Rapport annuel du Développement

Durable exercice 2023.

*n°6 Vote des taux d'imposition, à l'identique de 2023

*n°7 Budget Principal-Budget Primitif 2024

Quelques chiffres :

152 138 318 M€ en augmentation de 9,71% par rapport au BP de 2023.

5 900 700 € : subventions aux Associations

En Investissement :

3M2 Construction du groupe scolaire de la Baume à Cais d'une superficie de 9286m²

3M68 Travaux de voirie

1M25 Rénovation de l'éclairage public

*n°20 Appel à projet pour la passation d'un bail à construction en vue de l'édification d'un complexe hôtelier haut de gamme sur la Base Nature.

Si le pouvoir temporel est quelque peu chahuté lors du Conseil Municipal, le pouvoir spirituel, manifesté notamment par la Bravade, où Fréjus honore son St patron, St François de Paule ; veille à unir et apaiser tous les Fréjusiens dans une même ferveur partagée...

Annie SOLER

LE BONHEUR D'ÊTRE TONTON

Pour une fois, je ne parlerais pas de politique et de notre belle Ville de Fréjus...

Mais du bonheur d'être tonton !

Tonton d'un petit Noa, né le 24 mars 2024 à 21h51.

Une nouvelle fois, féliciter mon frère et ma belle-soeur et leur souhaiter tout le bonheur.

Profiter de ce message pour souhaiter le meilleur aux jeunes parents Fréjusiens.

Julien Poussin

**Conseiller Municipal de Fréjus - Union des écologistes et de la gauche
Conseiller Communautaire - ECAA**

Laurence FRADJ, Conseillère municipale d'opposition, n'a pas transmis son texte.

Angélique FERNANDES, Conseillère municipale d'opposition, n'a pas transmis son texte.

LE TOCSIN

Au CM du 28 mars 2024, le Maire a relancé son idée d'hôtel de luxe.

Il s'agit selon lui de donner à Fréjus un nouveau souffle économique - encore dans le tourisme - en laissant une entreprise privée occuper pour 70 ans notre bien commun : la Base Nature.

A l'inverse, nous pensons que sur ce terrain, notre Ville n'a pas besoin d'un hôtel supplémentaire mais d'un campus universitaire dont la nécessité est démontrée par un rapport de l'Agglomération établi en 2021.

Un lieu d'étude pour 1000 étudiants ; un centre de recherche, un centre d'hébergement pour environ 450 pensionnaires qui, l'été, pourra servir aux saisonniers de nos hôteliers et restaurateurs. Un nouvel écosystème en liaison avec les nouvelles entreprises du Capitou.

Il s'agit bien de 2 projets concurrents : il est impossible sur cette zone de loger en même temps l'hôtel et le campus ; c'est soit l'un, soit l'autre.

Pour savoir lequel des 2 choisir, à défaut de référendum (celui de St-Aygulf a servi de leçon), j'ai proposé de suspendre le projet d'hôtel pour que VOUS choisissiez lors des municipales de mars 2026.

Refus : 7500 voix suffisent au Maire pour décider seul au nom des 56 000 Fréjusiens.

Il est temps de sonner le tocsin : Réagissez en signant la pétition en ligne sur Change.org « préserver la base nature de Fréjus » ; Ne laissez pas vendre aujourd'hui l'avenir de notre Ville !

Emmanuel BONNEMAIN

Conseiller municipal d'opposition

Conseiller communautaire

49 rue Montgolfier FRÉJUS

contact@notreparticestfrejus.fr

BUDGET 2024 DE FRÉJUS

dépenses de fonctionnement : explosion des charges à caractère général de 2,7 M€ soit plus de 13%.

recettes de fonctionnement : droits de mutation surévalués.

dépenses d'équipement : comme tous les ans, les dépenses d'équipement pharaoniques ne seront pas réalisées. En 2023, 1/4 des investissements prévus n'ont pas été réalisés.

recettes d'équipement : merci à la Communauté d'agglomération (ECAA), véritable vache à lait, qui apporte des fonds de concours de 4 475 000 € à la ville.

Budget de ECAA

Ce sont au total 15,3 M€ de fonds de concours qui seront apportés à l'ensemble des communes, dans un véritable tour de passe-passe financier, les communes n'inscrivant pas cette dette à leur budget. L'endettement de la communauté d'agglomération augmentera de 25,3 M€ en 2024, soit 66%, pour atteindre 63,1 M€. 10 M€ serviront à financer la Promenade des Bains (pluvial inclus).

20 M€ provenant des exercices précédents vont permettre de financer les investissements de 2024. Ces 20 M€ ne seront pas disponibles en 2025 alors que 30 M€ sont prévus pour la Promenade des Bains contre 10 M€ en 2024. Même sans fonds de concours, l'endettement pourrait dépasser les 100 M€ fin 2025 ! Catastrophe financière annoncée !

R. Sert

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

DES IMPÔTS STABLES, UN PRINTEMPS RADIEUX

Pour la 11^e année consécutive fut votée la stabilisation des impôts locaux pour les Fréjusiens. Une prouesse sans cesse renouvelée malgré le contexte national inflationniste que nous connaissons, faisant de Fréjus la commune ayant le taux le plus bas des 5 plus grandes villes du Var.

Preuve d'un budget maîtrisé d'année en année par notre Maire et la majorité, cela nous permet de continuer à investir dans de nombreux domaines : la vidéo-protection (300 000€), les structures sportives (3 millions d'€), les écoles (6 millions d'€), tout en soutenant le tissu associatif (5,9 millions d'€) et en maîtrisant la dette (moins 2 millions d' €), pour 2024.

Le printemps revenu, la saison des festivités s'est ouverte avec La Printanière. Au même moment s'opérait la nomination du Général de Bravade avec la remise de l'épée par notre Maire, lançant ainsi les animations de la plus grande fête traditionnelle de Fréjus.

Ce début de printemps aura aussi vu se dérouler 100% Nature, manifestation familiale gratuite à la réussite invariable ; l'avancée de l'œuvre *Fréjus l'Intrépide* de César Malfi, street artiste régional à la notoriété grandissante, réalisant la 2^e plus grande fresque de France sous les yeux de notre Maire lui ayant rendu visite à la Base nature et qui sera présent à l'inauguration le vendredi 24 mai.

Le mois dernier, 3 réunions de quartier ont eu lieu, offrant un cadre propice au dialogue et aux échanges constructifs, favorisant ainsi la libre expression de la démocratie locale.

Enfin, l'annonce de l'installation à Fréjus d'une école spécialisée dans les métiers du numérique, née au cœur de la Silicon Valley, se démarquant par son ambition de rendre une formation tech d'excellence accessible à tous, aura ravi le monde éducatif.

Après une décennie de mandat, David Rachline continue à œuvrer pour notre commune, enrichissant chaque jour l'attractivité et la qualité de vie, afin que Fréjus demeure une ville où il fait bon vivre.

Christophe CHIOCCA,
Président du groupe majoritaire
au conseil municipal de Fréjus

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

> 70^e anniversaire du combat de Diên Biên Phù

Organisé par l'UNP et l'ANAPI en lien avec l'ONAC

Mardi 7 mai - 10h

Mémorial des Guerres en Indochine

> 79^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Mercredi 8 mai - 11h

Monument aux Morts, place Agricola

> Journée nationale de la Résistance

Lundi 27 mai - 10h

Mémorial de la Résistance et de la Déportation, avenue du XV^e Corps

> 73^e anniversaire du combat de Ninh Binh

Organisé par l'ANFMC

Mardi 28 mai - 10h30

Mémorial des Guerres en Indochine



LES NAISSANCES

MARS

THELLIEZ Lewis - 01/03
RUFFO Isaïa - 02/03
HASANBEGOVIC Sohan - 02/03
SAUCE Soann - 03/03
TOM Maï-Lee - 03/03
CAMPISANO Enzo - 04/03
DARCEL Maloé - 05/03

BOUHELIER William - 08/03
GODI Isaac - 10/03
ROUJI Louay - 12/03
GHALLOUSSI Inaya - 16/03
GHOUFIR Adam - 16/03
FREJ Ibrahim - 18/03
BRICCIOTTI Justine - 19/03
PÉDEBAS PANAMA-CHARRETIER Aimé - 20/03

KERMICHE Camélia - 20/03
POUSSIN LESTERLIN Noa - 24/03
MARION Leya - 24/03
DOS SANTOS Giulia - 25/03
ESPINOSA REYES Aria - 27/03
BOULARD Kayne - 27/03
HASSEN Sanad - 28/03
EHLE Gianni - 29/03
CHAMORRO DE LA ROSA Victoire - 30/03



LES MARIAGES

MARS

SADOUN Nourdine et HAMYANI Meïssane - 08/03
HOET Julien et COUTSIER Virginie - 16/03
MONHAY Gilles et HARDOUIN Florence - 16/03

EPINAY Christophe et ZAHNBRECHER Sylvie - 23/03
PICARD Patrick et SOAMAROTSARA Lola - 23/03



16/18/20/23

JUILLET

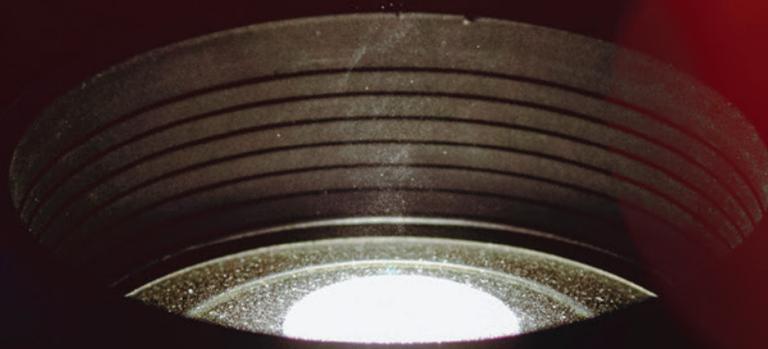
2024

Fréjus

FESTIVAL DE THÉÂTRE

NUITS AURELIENNES

THÉÂTRE ROMAIN PHILIPPE LÉOTARD - 21H30



NISSAN
FRÉJUS



CREAMANIA
COMMUNICATION
le Mensuel



frejus.fr

